Déclaration liminaire de la CGT au CSEC du 21 juin 2023

Mr le président,

La CGT souhaite évoquer quelques sujets avant le début de ce CSEC.

Le premier concerne notre camarade Benoit HOLLEY, secrétaire du CSE de Cherbourg qui est convoqué ce matin dans les locaux de la gendarmerie de Saint-Pierre-Eglise, suite à une plainte déposée à son encontre pour des faits ayant eu lieu lors d'une manifestation intersyndicale contre la réforme des retraites. Sachez Mr Le Président que lorsque l'on s'attaque à un militant CGT, c'est à toute la CGT que l'on s'attaque. De manière symbolique nous demandons une suspension de séance à 10 heures, moment où notre camarade sera auditionné pour une durée de 15'

Le deuxième point concerne les négociations sur la NCCM qui se sont tenues la semaine dernière et pour lesquelles la CGT avait fait parvenir préalablement le tract 4 pages (avec nos revendications) distribué sur l'ensemble des sites de Naval Group. Les premiers éléments qui ressortent de ces négociations sont la fin des évolutions automatiques (parcours d'intégration, évolution auto tous les 3 ans pour les cadres) tandis qu'à la CGT nous réclamons une évolution automatique tous les 3 ans pour l'ensemble des salariés et des essais pour la reconnaissance des compétences.

De plus, le fonctionnement de la direction sur la rédaction des fiches emplois sans y intégrer l'ensemble des salariés qui sont concernés et qui connaissent leurs activités laisse présager une fin d'année particulièrement anxiogène, entre autres pour les responsables d'équipe qui vont devoir porter la responsabilité de vos travaux sans y avoir participé, le risque psychosocial pour cette population est prégnant nous vous demandons d'en prendre la mesure et de la traiter.

Enfin, vous faites le choix sur la stratégie de revenir en arrière sur un certain nombre de domaines en décidant de sécuriser l'activité Supply Chain mais également en réinternalisant certaines activités de la DTSI, chose que la CGT n'a cessé de revendiquer lors de CSEC précédent et cette décision nous parait bien tardive. Une Autre décision prise en 2016 par votre prédécesseur a toujours été contestée par la CGT, à savoir l'externalisation des activités de maintenance et des sous dépôts passés sous la coupe de DES, dont on voit les conséquences maintenant avec Véolia qui souhaite se retirer de ces activités. Nous demandons donc que ces activités avec celle de STPI soient réinternalisées afin que les personnels ne soient plus les variables d'ajustement.

Les directions d'entreprise se succèdent, à chaque fois par grandes envolées de restructurations et de réorganisations avec toujours plus de barreurs et de moins en moins de rameurs, avec son lot d'externalisation et donc de pertes de compétences.

Le refrain de la performance, de la rentabilité du toujours plus ne passe plus, ni pour les personnels ni pour les clients. On réduit la voilure pour acheter les prestations avec des sous-traitants qui notamment dans les domaines études, expertises, informatiques, supply chain… mais pas que, sont vendues à prix d'or à Naval Group.

Le dumping social se met alors en marche pour mettre en concurrence sur les mêmes activités des salariés qui ne comprennent plus rien au sens du travail et du produit fini quel qu'il soit. Oui les salariés aiment leur entreprise, oui les sous-traitants l'aiment tout autant, notamment ceux qui y font toute leur carrière, mais plus personne ne comprend la stratégie. Vous exaspérez, vous démotivez, vous restructurez sans raison, vous méprisez les élus qui s'évertuent à vous faire entendre raison…

Hier la supply chain, l'informatique, la maintenance, … aujourd'hui Bagneux, et au travers de votre stratégie, Naval Group a abandonné le segment des forts et faibles tonnages dans la construction neuve et perd de plus en plus de contrats MCO preuve que le client doute de plus en plus de nos capacités à faire. Oui FAIRE est bien le maitre mot d'un industriel.

20 ans que le choix de la privatisation s'est fait, 20 ans de restructurations, 20 ans d'externalisations, 20 ans que vous faites mal à l'entreprise, 20 ans que le fossé se creuse entre les rameurs et les barreurs… Et maintenant on fait quoi ?

Pour la CGT il est temps de changer de musique, entendez les personnels, entendez leurs attentes, entendez la réalité du quotidien qu'ils vivent et surtout respecter les, car dans les moments durs qu'a connu Naval Group ces derniers mois, c'est bien eux qui au final accomplissent l'impossible en faisant ce qu'ils savent faire de mieux : Travailler.

C'est donc un investissement pour l'entreprise de rémunérer ses personnels à leur juste valeur et non un gaspillage. La CGT a proposé un projet ambitieux de rémunération et d'évolution professionnelle car travailler pour une entreprise qui produit un des produits les plus complexes au Monde mérite une rémunération à la hauteur de l'enjeu. Répartissons mieux les rémunérations collectivement pour redonner du sens au travail et à l'entreprise

Merci pour votre attention et votre écoute qui nous l'espérons alimentera des réflexions nourries.